

# Chèque cinéma Plein Champ (nom provisoire)

Plein Champ propose une nouvelle offre de chèque collectif à destination des comités sociaux et économiques (CSE), ex-comités d'entreprise et des comités des œuvres sociales (COS).



## Un système avantageux pour la salle et le réseau

- **Objectif 1 : un chèque collectif pour fidéliser le public actif**

Ce chèque permet de valoriser le réseau des cinémas indépendants et des circuits itinérants adhérents en tant que collectif de salles, grâce à un chèque unique, commun et valable dans les différents cinémas partenaires Plein Champ. L'objectif premier pour la salle est de fidéliser ainsi un public salarié du public et du privé (et leur famille).

- **Objectif 2 : Nouveaux CSE /Nouveaux spectateurs**

Pour les salles qui ne disposent pas de chèque cinéma propre à leur structure, le but de ces chèques est d'attirer un public salarié à venir plus souvent dans leur cinéma. Plein Champ se charge du démarchage des CSE et COS sur leur territoire.

Pour les salles développant déjà leur propre offre de chèque cinéma, les chèques Plein Champ sont complémentaires. Ils pourront être vendus à d'autres CSE encore non contactés ou plus éloignés du territoire de la salle. Ils intéresseront ainsi les salariés habitant à proximité du cinéma. Le but est d'attirer aussi les salariés mobiles, venant régulièrement sur le territoire de la salle.

### Fonctionnement

**Chèque d'une valeur de 5 € valable un an à compter de la date d'émission, non nominatif et utilisable dans les salles de cinémas adhérentes de Plein Champ qui le souhaitent (convention). Le tarif de 5 € permet d'inclure tous les cinémas du réseau.**

1

#### VENTES AUX CSE ET COS

Le chèque est vendu aux comités 5,30€ (dont 0,30 € de frais facturés au CSE). Ces 0,30€/chèque pour Plein Champ, correspondent à des frais de gestion + marge.

2

#### AU GUICHET DU CINEMA

Le salarié se présente avec son chèque de 5€. Un supplément peut être demandé en caisse, pour atteindre le tarif le plus proche (tarif réduit ou tarif plein)

3

#### REMBOURSEMENT PAR PLEIN CHAMP

des chèques collectés aux salles partenaires garanti sous un mois maximum.

### Souplesse des impressions et prix contrôlés

Le partenariat avec le réseau de salles LES ECRANS, qui dispose du matériel adéquat pour éditer les chèques, permet des impressions à la demande (minimum 20 chèques), tout au long de l'année. Les coûts de gestion sont minimisés.

### Sécurité et contrôle

Apparaît sur le chèque un code barre pour contrôler les chèques utilisés et éviter toute falsification. Apparaît aussi la date de validité sur chaque chèque. Les salles sans lecteur de code barre peuvent ainsi accepter les chèques et vérifier leur validité.

### Contact

Plein Champ  
Pôle 22 bis Impasse  
Bonnabaud  
63000 Clermont-Fd

reseaupleinchamp@gmail.com  
04 73 90 10 48